

# Le différend gréco-turc en Méditerranée orientale

Sources : <https://www.franceculture.fr/emissions/le-reportage-de-la-redaction/face-a-face-greco-turc-en-mediterranee-orientale>

<https://www.robert-schuman.eu/fr/questions-d-europe/0571-le-casse-tete-du-grand-jeu-gazier-et-de-la-reconfiguration-strategique-qui-l-accompagne-en-m>

<https://www.monde-diplomatique.fr/cartes/france-espace-maritime>

[https://www.clio.fr/BIBLIOTHEQUE/chypre\\_une\\_histoire\\_conflictuelle.asp](https://www.clio.fr/BIBLIOTHEQUE/chypre_une_histoire_conflictuelle.asp)

# Aux origines du contentieux

- Suite à la Première guerre mondiale et à la guerre d'indépendance turque (1919-1922), les Grecs chassés d'Anatolie par les troupes de Mustafa Kemal conservent la plupart des îles de la mer Égée
- 1923 : le traité de Lausanne scelle la fin des hostilités entre la Grèce et la Turquie et débouche dans l'entre-deux-guerres sur leur réconciliation avec la signature d'un traité d'amitié en 1930 et du pacte balkanique en 1934
- Plusieurs événements réactivent les tensions entre les deux pays après la Seconde guerre mondiale :
  - 1947 : l'Italie cède à la Grèce l'archipel du Dodécanèse, au sud de la mer Égée, au détriment de la Turquie ;
  - à partir de la fin des années 1950 : l'élaboration du droit international de la mer (ONU) alimente un différend entre la Grèce et la Turquie – la Turquie refuse de souscrire aux principales conventions qui en résultent car elle estime qu'elles donneraient une souveraineté presque complète à la Grèce sur la mer Égée, mais, de fait, la Turquie oppose ses propres concepts à ceux établis par le droit de la mer auxquels la Grèce souscrit ;
  - 1960 : la décolonisation de Chypre et ses retombées

# La naissance de la République de Chypre

- 1878-1959 : Chypre est un territoire, depuis 1915 une colonie de l'empire britannique caractérisée par des revendications de la population grecque (dirigées par l'église orthodoxe) concernant l'union de l'île avec la Grèce, notamment après son indépendance en 1830
- Traités de Zurich et de Londres du 19 février 1959 : Chypre deviendrait depuis 1960 une république indépendante, dont l'indépendance et l'intégrité seraient garanties conjointement par la Grande-Bretagne, la Grèce et la Turquie
- 1974 : le fragile équilibre établi après l'indépendance chypriote est rompu en 1974, lorsqu'un coup d'État contre le régime de Monseigneur Makarios, ourdi par le régime des colonels, provoque une intervention militaire turque dans le nord de l'île et la division de celle-ci en deux avec, en 1983, la création d'une « république turque autoproclamée de Chypre du nord » reconnue uniquement par la Turquie

# Un apaisement apparent

- Décembre 1999 : la reconnaissance officielle de la candidature turque à l'Union européenne et l'ouverture en 2005 de négociations d'adhésion qui sont au point mort
- Les chefs des diplomaties grecque et turque de l'époque, Georgios Papandreou et Ismail Cem, saisissent l'opportunité de l'empathie mutuelle, suite à des séismes survenus presque au même moment dans leurs pays respectifs, pour s'engager dans une coopération en particulier dans le domaine économique
- 2004 : Chypre entre dans l'Union européenne en sans avoir été réunifiée, malgré les efforts de l'ONU et de l'Union européenne, d'où les premiers blocages dans les négociations avec la Turquie
- Des découvertes énergétiques en Méditerranée orientale et ensuite la confirmation de l'existence d'une réserve gazière dans la zone tend à aviver les désaccords
- 2017 : Chypre annonce la mise en exploitation de ses gisements, tandis que la Turquie dénonce une violation des droits des Chypriotes turcs et mène ses propres prospections dans des zones contestées

# L'apparition de nouveaux acteurs ...

- 2010 : le premier bénéficiaire du gaz de Méditerranée orientale est Israël, avec la découverte de champs gaziers qui en font un pays exportateur
- 2011 : la localisation du gisement chypriote Aphrodite
- 2013 : une réserve de gaz considérée jusqu'à présent comme la plus importante de la zone est identifiée en Egypte
- Israël et l'Égypte ont des relations difficiles avec la Turquie :
  - Israël devient l'objet de critiques de la Turquie vis-à-vis de la cause palestinienne dans un monde musulman divisé ;
  - 2013 : en Égypte, le président Morsi et les Frères musulmans, soutenus par la Turquie, sont renversés par l'armée

## ... et ses conséquences

- Les découvertes gazières suscitent un phénomène d'appropriation des espaces maritimes de la Méditerranée orientale, avec la multiplication des déclarations de zones économiques exclusives (ZEE) par les États producteurs
- La nouvelle configuration stratégique de la Méditerranée orientale contribue à l'isolement de la Turquie : depuis les premières découvertes gazières, la Grèce et Chypre se rapprochent d'Israël
- Janvier 2020 : la Grèce et Chypre signent le projet de gazoduc *Eastmed* en vue d'aider à réduire la dépendance européenne à l'égard du gaz russe, en permettant un nouvel approvisionnement israélien et chypriote
- L'Égypte liquéfie son propre gaz et celui d'Israël à des fins d'exportation, entre autres, vers l'Europe, se posant en *hub* énergétique, rival de la Turquie mais aussi du gazoduc israélo-grec *EastMed* – depuis 2013, elle organise des sommets tripartites avec la Grèce et Chypre
- 2019 : l'Égypte met sur pied un forum gazier qui rassemble autour d'elle la Grèce, Chypre, Israël, les Territoires palestiniens et l'Italie, mais dont la Turquie et le Liban ne font pas partie

# La place de la Turquie

- D'une part, l'Égypte entend devenir le centre de gravité de la coopération entre pays producteurs ; d'autre part, la Turquie voudrait être protagoniste du couloir méridional d'approvisionnement gazier de l'Europe
- La dimension de puissance régionale acquise par Ankara se traduit en Syrie par de multiples interventions militaires
- Grâce aux atouts de son statut d'économie émergente, de ses moyens militaires en plein développement et d'un activisme diplomatique permanent, la Turquie revendique non seulement un accès aux mers qui l'entourent (mer Noire, mer Égée et mer Méditerranée) et la possibilité d'exploiter les richesses de ces espaces et d'y exercer une influence
- La référence à l'existence d'une « patrie bleue », utilisée par Recep Tayyip Erdoğan pour désigner les espaces maritimes dont la Turquie aurait été injustement spoliée, représente la doctrine géopolitique de l'intervention turque en Libye au détriment de la Grèce, de Chypre et de l'Égypte :
  - novembre 2019 : signature d'un traité de délimitation d'une ZEE avec le gouvernement libyen ;
  - printemps 2020 : une intervention militaire permet de rétablir la situation compromise du gouvernement de Tripoli face aux forces du général Haftar, soutenues par les pays arabes sunnites alliés à l'Arabie saoudite et la Russie – les espaces maritimes qu'elle espère obtenir ouvrent un corridor entre les positions grecques en mer Égée et les champs gaziers de Méditerranée orientale, et empêchent la réalisation du gazoduc *EastMed* qui doit les traverser
- Août 2020 : la riposte grecque, par la définition des frontières de sa zone économique exclusive avec l'Égypte sur des espaces qui recoupent la délimitation turco-libyenne opérée antérieurement

# La rivalité franco-turque

- Les Etats membres de l'Union européenne sont divisés dans l'approche et dans la résolution de cette crise
- La France prend le parti de soutenir la Grèce, en demandant à Bruxelles de prendre des sanctions contre la Turquie et en envoyant même pendant l'été 2020 des avions Rafale et deux bâtiments de la Marine nationale à Chypre
- L'implication française face à la Turquie sur plusieurs théâtres d'opérations :
  - la Syrie : le soutien français aux milices kurdes YPG (Unités de protection du peuple, soutenues par les pays occidentaux) ;
  - la Libye : les deux pays ne sont pas dans le même camp ;
  - le Liban : après l'explosion du 4 août 2020, la diplomatie turque tente de contraster les déplacements à Beyrouth du président français Emmanuel Macron ;
  - le Kurdistan irakien : le gouvernement régional a du mal à concilier ses relations avec la France et ses liens avec la Turquie ;
  - le Mali
- En Méditerranée orientale, l'engagement français provoque l'ire de la Turquie, qui dénonce une posture partielle, voire coloniale de la France à l'issue du sommet MED7, le 10 septembre 2020



# La position des autres États membres et de l'UE

- L'Allemagne paraît surtout préoccupée par la gestion de sa communauté turque et par le souci de pérenniser le pacte entre l'Union et Ankara en 2016 pour contenir les poussées migratoires, provoquées par la guerre civile syrienne
- Lors du MED7, les pays de l'Europe méridionale (Espagne, Portugal, Italie, Malte) essayent de tempérer la Grèce, Chypre et la France suite à l'annonce par Athènes de l'achat de matériel militaire français, notamment 18 avions Rafale
- Le Conseil de l'Union dans un premier temps hésite à accéder aux demandes françaises de sanctions, mais soutient également les appels à l'aide de la Grèce et de Chypre
- 28 août 2020 : les ministres européens des Affaires étrangères réunis à Berlin menacent la Turquie de nouvelles mesures restrictives
- 16 septembre 2020 : lors du discours sur l'état de l'Union, la présidente de la Commission européenne, Ursula von der Leyen, affirme que l'Europe devrait « se garder d'agir unilatéralement et reprendre les pourparlers en toute bonne foi, car c'est la voie qui mène vers la stabilité et les solutions durables »
- 16 septembre 2020 : Charles Michel affirme au Président chypriote Nicos Anastasiades son entier soutien

# La position de l'OTAN

- Début septembre 2020 : pour préserver l'unité de l'Alliance atlantique, son secrétaire général, Jens Stoltenberg, préconise l'ouverture de « pourparlers techniques » entre la Grèce et la Turquie : la Grèce pose comme condition à ces négociations le retrait immédiat des navires turcs de prospection, alors que la Turquie l'accuse de saper toute tentative de dialogue
- Ankara est un allié problématique pour l'OTAN du fait de son rapprochement avec Moscou et de l'achat de matériel militaire russe (notamment des missiles de défense S-400)
- Mais Ankara demeure un allié important pour les États-Unis, qui utilisent la base d'Incirlik, en y stockant également des armes nucléaires
- Mais les États-Unis restent très prudents dans cette crise – un désintérêt pour les questions européennes liées à l'arc méditerranéen

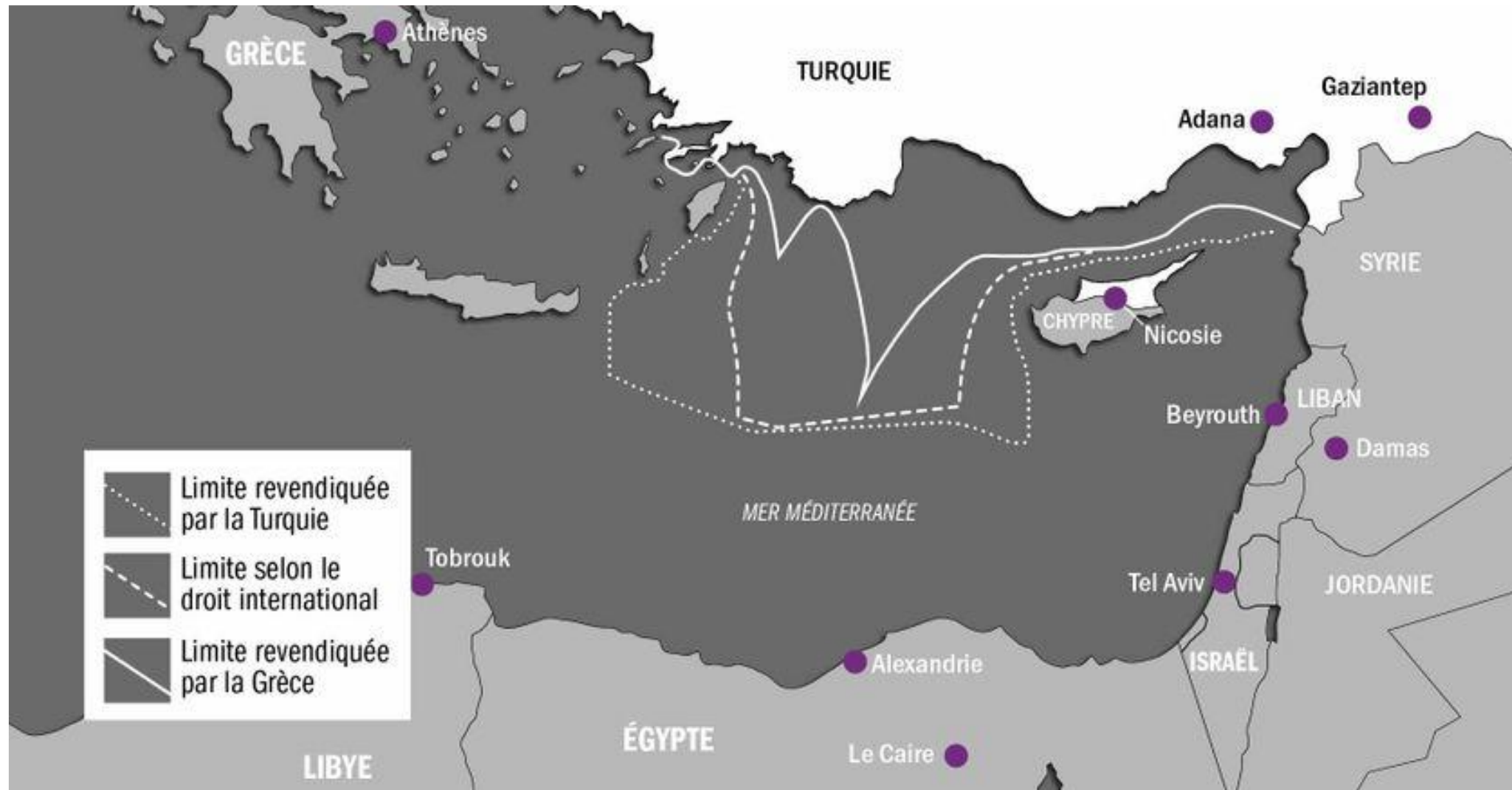
# Et après le MED7 ?

- Mi-octobre-début novembre 2020 : les autorités turques annoncent de nouvelles campagnes de prospection près de l'île grecque de Kastellorizo, mais aussi à l'Ouest de Chypre, réduisant ainsi à néant les efforts diplomatiques menés par l'OTAN et l'UE
- 5 novembre 2020 : la Grèce annonce son intention d'ouvrir une nouvelle base navale sur l'île de Crète afin de consolider son architecture sécuritaire dans la zone
- 25 janvier 2021 : la ministre française des Armées, Florence Parly, se rend à Athènes pour assister à la signature du contrat d'achat par la Grèce de 18 avions Rafale  
(<https://www.defense.gouv.fr/actualites/articles/acquisition-de-18-avions-rafale-par-la-grece>)

# Et après le MED7 ?

- 25 mars 2021 : déclaration à l'issue du Conseil européen, affirmant qu'il est essentiel que tous les États respectent le droit international et s'abstiennent, de manière cohérente et permanente, de toute provocation ou action unilatérale violant le droit international
- 23 juillet 2021 et 27 juillet 2021 : déclaration du président du Conseil de sécurité des Nations Unies et déclaration du Haut représentant de l'Union européenne pour la cessation des activités illégales de la Turquie dans la zone clôturée de Varosha
- 17 septembre 2021 : lors du MED9, appel aux pays de la région à respecter la souveraineté et les droits souverains des États membres de l'UE sur leurs zones maritimes conformément au droit international (le droit de la mer)
- 28 septembre 2021 : création d'un partenariat stratégique franco-grec pour accroître et intensifier la coopération entre les deux pays en matière de défense et de sécurité (Conférence de presse conjointe du Président Emmanuel Macron et du Premier ministre de la République Hellénique Kyriakos Mitsotakis, <https://www.elysee.fr/emmanuel-macron/2021/09/28/conference-de-presse-conjointe-du-president-emmanuel-macron-et-du-premier-ministre-de-la-republique-hellenique-kyriakos-mitsotakis> - 00:00-06:45)

# Et après le MED7 ?



Les limites revendiquées par la Turquie et la Grèce en Méditerranée. • Crédits : *Rédaction internationale - Radio France*